

## Ordre du jour du Conseil Municipal du 19 novembre 2021

- Désignation du Secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 octobre 2021
- Compte rendu des Décisions et des MAPA

### **FINANCES**

#### Délibérations groupées

- 1) Annulation de dette au service de l'Eau de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 1 134.17 €
- 2) Annulation de dette au service de l'Eau de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 55.00 €
- 3) Annulation de créances au service de l'Eau d'un montant de 119.59€ et de la commune de Langon pour 405€ suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux
- 4) Annulation de créances au service de l'Eau d'un montant de 270.92€ et de la commune de Langon pour 1 231.65€ suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux
- 5) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 14.42 €
- 6) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 23.83 €
- 7) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 24.77 €
- 8) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 29.26 €
- 9) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 41.43 €
- 10) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 45.29 €
- 11) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 45.43 €
- 12) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 47.98 €
- 13) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 68.66 €
- 14) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 118.96 €
- 15) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 136.96 €
- 16) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 139.48 €
- 17) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 647.98 €

#### Délibérations non groupées

- 18) Budget principal : Décision modificative n° 3
- 19) Budget annexe service de l'eau : décision modificative n°1
- 20) Chambre régionale des comptes Nouvelle Aquitaine : communication du rapport définitif relatif au contrôle des comptes et de la gestion de 2014 à la période la plus récente

- 21) Débat d'orientations budgétaires 2022
- 22) Convention de prêt de matériel à titre gracieux – autorisation de signature
- 23) Convention de mise à disposition de prêt de salles municipales – autorisation de signature

#### **RESSOURCES HUMAINES**

- 24) Nouveau Régime du temps de travail : passage effectif aux 1607 heures
- 25) Instauration de la Journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées
- 26) RIFSEEP : modification de la délibération intégrant de nouvelles dispositions relatives au CIA
- 27) Heures supplémentaires et modalités d'indemnisation
- 28) Télétravail
- 29) Conditions d'attribution et d'utilisation des téléphones portables
- 30) Création d'emplois non permanents afin de faire face à des besoins liés à des accroissements temporaires d'activité (article 3-1° de la loi du 26 janvier 1984)

#### **PROJET DE VILLE - URBANISME**

- 31) Tableau de classement voirie communale (actualisation)
- 32) Candidatures à l'appel à projet du département de la Gironde « trame arborée »
- 33) Taxe d'aménagement : modulation des taux
- 34) Jardiniers de ville : charte de végétalisation des espaces de la ville par les habitants

#### **CULTURE**

- 35) Déploiement d'une micro folie à Langon : Demande de subventions au titre du DSIL de droit commun
- 36) Déploiement d'une micro folie à Langon : demandes de subventions
- 37) Demande de subvention au titre du fonctionnement auprès de la Région Nouvelle Aquitaine

#### **ENFANCE – JEUNESSE- SPORT**

- 38) Terres de jeux 2024

#### **QUESTIONS ECRITES**

#### **COMMUNICATIONS :**

⇒ Informations données par M. le Maire et les Adjointes au Maire